



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2014

DELIBERATION N° 2014-01

AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS 2013

Présents :

M. Daniel WAPPLER, Maire, Mme Dominique CARON, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, Mme Agnès EKWE, M Christian BRINDEAU, Adjoint, Mmes Christine MEIGNIEN, Anne-Marie MARTINS, Mrs Jean-Paul TEXIER, Guy BRUNET, Stéphane RABANY, Pierre LENTIER, Stéphane DEYSINE, Mmes Sonia JAIL, Valérie LANDAIS, Dominique DEBICKI, Mrs William ROSTENE, Pierre-Jean GRAVELLE, Mme Martine SJARDIN, M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX.

Absents représentés :

*Monsieur Bernard STEIN représenté par Monsieur Pierre LENTIER
Madame Sylvie ZANOUNE représentée par Monsieur Didier FABRE
Monsieur René-Jean CULLIER de LABADIE représenté par Monsieur Stéphane RABANY
Monsieur Didier GIARD représenté par Monsieur Jean-Paul TEXIER
Madame Marie-Suzanne CHARLOT représentée par Monsieur Daniel WAPPLER
Monsieur Jean-Claude MASSEY représenté par Monsieur Guy BRUNET
Madame Anne-Laure HIRON, représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX.*

Monsieur Stéphane RABANY a été désigné pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte de gestion provisoire de l'exercice 2013, faisant apparaître un excédent de financement cumulé en section d'investissement de 446 313,95 € et un résultat positif cumulé en section de fonctionnement de 1 352 590,92 € ;

Sur proposition de Monsieur DEYSINE et après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour et 6 abstentions (Gravelle, Sjardin, Guille, Maillet, Fossoyeux, Hiron)

Article 1 : Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 1 352 590,92 € de la manière suivante :

- **En recettes de fonctionnement**
Ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté » **449 300,00 €**

- **En recettes d'investissement**
Compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » **903 290,92 €**

Article 2 : Décide d'affecter l'excédent d'investissement de 446 313,95€ de la manière suivante :

- **En recettes d'investissement**
Ligne 001 « Résultat d'investissement (excédent) reporté » **446 313,95 €**

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Daniel WAPPLER

